



La Plagne Tarentaise,
le 02/01/2024

Monsieur le Maire
Madame l'Adjointe au Maire
à
Tous les Jeunes Citoyens de la Plagne Tarentaise

Affaire suivie par Isabelle BRETEL
Directrice Générale Adjointe
Ligne directe : 06.14.31.61.63
Dgas-enfanceculture@laplagnetarentaise.fr

N/Réf : 2024-01
Objet : Demande Dérogation

Chers Jeunes Citoyens,

Le Conseil municipal de La Plagne Tarentaise met en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour la seconde édition.

Ce CMJ permet aux jeunes qui le souhaitent de s'engager pour notre commune.

Ceci est un premier pas dans l'apprentissage de la citoyenneté.

Ces jeunes conseillers municipaux, **âgés entre 8 et 15 ans**, seront élus par les jeunes de la commune pour un mandat de 2 ans.

A l'image d'un Conseil municipal des adultes, et avec l'aide et l'appui des conseillers municipaux et de nous-mêmes, le CMJ propose, décide et mène à bien des projets dans l'intérêt des jeunes mais aussi de tous les habitants de la Plagne Tarentaise, permettant à ces jeunes conseillers de devenir des acteurs à part entière de la vie de la commune. Les missions du Conseil des Jeunes porteront essentiellement sur les thématiques suivantes : environnement, citoyenneté et solidarité, culture, sport, santé, loisirs et fêtes.

Le CMJ réuni **12 jeunes scolarisés en classes de CE2, CM1 et CM2 et 4 jeunes citoyens âgés entre 11 et 15 ans**.

Le Conseil municipal des jeunes disposera d'un budget de fonctionnement défini par le Conseil municipal « adulte » pour mener à bien ses projets.

Vous trouverez sur le site de la mairie de La Plagne Tarentaise ou directement en mairie tous les documents nécessaires à votre inscription.

Comptant sur l'implication de tous,

Nous vous prions de croire, chers Jeunes Citoyens, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Maire,
Jean-Luc BOCH

L'adjointe au Maire en charge du CMJ,
Isabelle GENTIL